

ÉCORÉGIONS : POURQUOI MÉLENCHON VEUT REDÉCOUPER LA FRANCE

Jean-Luc Mélenchon propose de remplacer les régions actuelles par des écorégions organisées autour de l'eau et de la géographie des territoires. Inspirées du biorégionalisme, ces écorégions dont le tracé n'est pas encore arrêté seraient chargées de la planification écologique.

À l'époque, lors de la campagne présidentielle de 2022, la proposition d'écorégions de Jean-Luc Mélenchon aux contours très flous avait fait pschitt. À nouveau évoquée lors du [meeting de Saint-Denis](#) début juin, elle trouve cette fois davantage d'écho, à la faveur d'un [été de chaos](#).

Après plusieurs semaines de canicules, d'incendies et d'une sécheresse d'une ampleur exceptionnelle, et alors que [la loi d'urgence agricole votée cet été](#) a renforcé l'accaparement de l'eau par l'agro-industrie, le candidat de La France insoumise (LFI) veut faire de l'eau l'un des thèmes centraux de sa campagne pour l'élection présidentielle de 2027.

La mesure phare de son programme écologique est de remplacer les treize régions actuelles de France métropolitaine par une vingtaine d'écorégions, structurées à partir des « *sous-bassins versants, côtiers et de rivières* ». Terminé, les « *super régions* » issues de la réforme territoriale de 2015 sous François Hollande, l'idée est de redessiner la carte de France en prenant en compte les cours d'eau, forêts et reliefs, c'est-à-dire les réalités géographiques des territoires.

Chargées de la planification écologique

Car pour le chef des insoumis, le dérèglement climatique oblige à repenser jusqu'à l'organisation même de l'État. « *Les treize régions actuelles n'ont aucun sens et sont bâties sur un modèle de l'ancien monde : la compétitivité des territoires* », déclarait-il lors d'une conférence de presse consacrée à ce sujet début juillet.

Inspirées de [la théorie du biorégionalisme](#) sur laquelle nous

revenons plus loin, les écorégions seraient bien plus qu'une réforme territoriale en cas de victoire des insoumis. Ces nouvelles collectivités auraient, aux côtés des communes qui leur feraient remonter leurs besoins, la mission de mettre en œuvre la planification écologique.

Responsables de la gestion du cycle de l'eau, de la qualité de l'air, de la protection des sols, de la gestion des forêts, des mobilités et de la santé publique environnementale, [a détaillé Jean-Luc Mélenchon](#), ces écorégions pourraient même recevoir dans ces domaines le pouvoir d'édicter des normes.

Pas encore de carte précise

Le principe posé, à quoi ressembleraient exactement ces écorégions ? S'il est encore trop tôt pour le savoir précisément, le député LFI Gabriel Amard, copilote du projet, donne quelques précisions : « *Il y en aurait 22, 24, peut-être plus, le découpage n'est pas encore arrêté, c'est en réflexion. En attendant, il ne faut pas se figer sur la cartographie.* »

Pour ça, c'est raté. Lors de la conférence de presse consacrée aux écorégions début juillet, une carte faisant apparaître treize régions [1] structurées selon les grands bassins hydrographiques a été affichée. Présentée comme une simple illustration et non comme une version définitive, elle a laissé penser qu'un premier tracé était déjà esquissé.

« *Il n'a jamais été question de treize écorégions, ce document n'est pas un aperçu du futur découpage mais simplement une manière d'illustrer la cohérence hydrographique des différents territoires* », rectifie Gabriel Amard.

Il précise aussi : « *Puisque les écosystèmes ne connaissent pas les limites administratives, certaines écorégions pourraient avoir des bords flous, ce qui nécessiterait des coopérations par exemple la vallée de la Meuse et celle du Rhin qui partagent le massif des Vosges.* »

Des représentants des intérêts de la nature

Plutôt que d'insister sur le tracé, le député du Rhône préfère évoquer le fonctionnement des futurs conseils écorégionaux. « *Ils*

ne ressembleront pas aux conseils régionaux actuels, les représentants élus ne vont pas être dominés par les partis politiques. Il y aura des conseillers écorégionaux chargés de défendre les intérêts de la nature, mais aussi des représentants de la jeunesse, des représentants de salariés d'entreprises concernées par la planification écologique et de partis politiques. Tous ces membres voteront à égalité, les politiques n'auraient pas une voix prépondérante », explique Gabriel Amard.

Alors que les prochaines élections régionales doivent se tenir en 2028, La France insoumise entend donc, en cas de victoire à la présidentielle, les remplacer par des élections écorégionales : *« Il faudra adopter une loi organique qui définira les compétences et les règles de fonctionnement de ces nouvelles collectivités, ainsi qu'une loi électorale pour déterminer dans quelles conditions elles seront élues », poursuit l'insoumis.*

« La révolution écologique doit nécessairement s'accompagner d'une révolution démocratique »

« Pour défendre les intérêts du vivant sur le temps long et cesser de se faire imposer la dictature du court terme, la révolution écologique doit nécessairement s'accompagner d'une révolution démocratique », abonde Claire Lejeune, députée LFI de l'Essonne également copilote du projet.

Sur la gouvernance de l'eau, là aussi, les insoumis veulent plus de démocratie au niveau des commissions locales de l'eau, aujourd'hui noyautées par les défenseurs de l'agriculture intensive. Les agences de l'eau seront, elles, *« préservées et leurs moyens seront renforcés »*, assure Claire Lejeune.

Reste à déterminer comment intégrer concrètement les droits de la nature dans ces futures écorégions. Le concept vise à reconnaître à des fleuves, lacs, montagnes et d'autres éléments naturels une forme de personnalité juridique qui lui garantisse des droits.

« On peut déjà s'appuyer sur les travaux menés sur la mer Méditerranée et la Loire, répond Claire Lejeune. Le projet est encore en construction, nous sommes en train de mener une trentaine d'entretiens avec des chercheurs, des hydrologues... »
Notamment celles et ceux spécialistes du biorégionalisme.

Écorégions ou biorégions ?

Quoique l'idée de réorganiser les territoires à partir des ressources dont ils disposent est plutôt nouvelle dans le débat politique, elle est défendue par des tenants du biorégionalisme depuis des décennies. Née en Californie pendant les années 1970, cette théorie issue de l'écologie radicale propose de repenser les cartes pour prendre en compte les continuités écologiques et les milieux de vie, les migrations animales, les cycles de l'eau, les chaînes de montagnes, mais aussi les cultures et manières d'habiter. Ainsi, le biorégionalisme va plus loin qu'une cartographie écologique : il est aussi un projet culturel et politique.

« Nous n'avons rien inventé, dit Claire Lejeune. Le biorégionalisme regroupe plusieurs courants. Les écorégions sont plus proches de l'approche de l'urbaniste italien Alberto Magnaghi, qui parle de biorégions urbaines et où le territoire est le fruit d'une coproduction entre dynamiques naturelles et sociétés humaines. »

Pour la chercheuse Agnès Sinaï, directrice de l'institut Momentum et autrice de *Réhabiter le monde. Pour une politique des biorégions* (ed. du Seuil), l'initiative mérite d'être saluée.

« L'accélération de l'étalement urbain invisibilise les flux nécessaires à la vie, comme l'eau. Le biorégionalisme propose d'en prendre conscience afin de prendre soin des ressources naturelles qui rendent nos régions habitables », dit-elle.

« Remettre l'eau au centre du débat »

Pour elle, les sécheresses extrêmes, les coupures d'eau et les conflits d'usage qui se multiplient sont autant de signes qu'il faut « remettre l'eau au centre du débat ».

Si la chercheuse ne connaît pas encore la proposition dans le détail, elle pointe une possible contradiction dans la manière dont LFI traduit cette pensée biorégionaliste : *« La conception de l'État de LFI est centralisatrice et jacobine alors que le biorégionalisme défendu depuis les années 1970 repose au contraire sur une culture décentraliste, fédérale, voire sécessionniste qui privilégie l'autonomie des territoires. »*

Marin Schaffner, auteur qui codirige la collection de poche des

éditions Wildproject et spécialiste du biorégionalisme, préfère voir dans la proposition des écorégions « *une première étape* ». À condition toutefois de ne pas réduire le biorégionalisme à un nouveau découpage administratif.

« L'eau doit être pensée avec les reliefs, les forêts, les littoraux, mais aussi avec l'histoire sociale et politique des territoires. Renforcer les moyens des agences de l'eau ou améliorer les mécanismes de répartition est nécessaire, mais ne suffira pas, estime-t-il. C'est aussi le rapport collectif à l'eau qu'il faut transformer, en repensant les solidarités entre territoires plutôt qu'en les mettant en concurrence. »

En outre, alors que les mouvements d'extrême droite pourraient multiplier les réponses autoritaires face au dérèglement climatique, Marin Schaffner voit dans les écorégions un moyen de remettre l'eau au cœur des prises de décision locales.

Convaincre les électeurs

Si les écorégions réjouissent les biorégionalistes, qu'en est-il des écologistes ? « *En s'emparant de ce sujet, les insoumis donnent l'impression d'aller plus loin que Les Écologistes sur leur propre terrain et ils leur proposent dans le même temps, de rejoindre leur démarche* », analyse le politologue Florent Gougou.

Reste à convaincre les électeurs. « *Le risque est qu'ils retiennent uniquement le redécoupage des régions, ce n'est pas assez concret. Pour que la mesure trouve un écho auprès des électeurs, il faut montrer ce qu'elle peut changer dans leur quotidien* », estime-t-il.

À ce titre, la proposition du Rassemblement national de [« climatiser » tous azimuts](#) pourrait avoir davantage marqué les esprits cet été. Ce sera là toute la difficulté pour LFI : rendre son projet d'écorégions suffisamment concret.

Le politologue ajoute une dernière difficulté : « *En cas de victoire, la mise en place des écorégions nécessiterait une loi organique, donc l'obtention d'une majorité à l'Assemblée nationale et au Sénat. Le principal obstacle est surtout politique.* »

On ne va pas vous le cacher : à Reporterre, on est inquiets.

Entre la présence d'un climatodénialiste à la tête de la première puissance

mondiale, un gouvernement français qui flirte avec l'extrême droite, des canicules et incendies qui s'enchainent... Faire vivre l'écologie dans le débat public est un enjeu crucial.

Mais au milieu de la tempête, *Reporterre* garde le cap.

Nous refusons de céder au sensationnalisme, à la panique et aux raccourcis.

Chaque jour, nous enquêtons, nous expliquons, nous documentons avec une ligne claire : informer plutôt qu'enflammer les esprits.

Chez *Reporterre*, il n'y a ni actionnaire, ni propriétaire, ni milliardaire : le média est à but non lucratif. **Nous sommes financés à 95% par 1,6% de nos lectrices et lecteurs.**

Concrètement, ça veut dire que :

- **Personne ne modifie ce que nous publions.**
- Nous ne cherchons pas à capter votre attention mais **à traiter les sujets qui méritent votre attention.**
- Nous pouvons laisser tous nos articles **en accès libre pour toutes et tous**, sans conditions de ressources.

Il n'y a pas d'action collective sans information libre.

Et c'est grâce à vous qu'elle peut exister.

? Un don d'1€, c'est déjà un geste fort.

? Un soutien mensuel nous permet d'investir, de financer des enquêtes, de penser dans la durée.

En échange de votre don, pas de t-shirt, pas d'articles réservés.

Mais un journalisme **libre, rigoureux et accessible à tous, toujours.**

Ça vous prendra moins de 2 minutes.

Merci ?

[Je soutiens Reporterre](#)

Si vous en avez les moyens, choisissez un soutien mensuel. Merci.